ESCA'SEYNES ALES

Le club vous propose des encadrements en salle en semaine et des sorties falaises en week-end.
Nous pouvons également vous proposez des sorties blocs, neiges, canyoning ainsi que des week-ends découvertes de plusieurs jours. Le club est accessible à partir de 6 ans.

Vous souhaitez prendre de la hauteur,

Venez nous rejoindre.

Pièces à fournir :

- Certificat médical de l'année en cours ou Questionnaire de Santé
- Règlement intérieur « signé, lu et approuvé »
- Cotisation
- Caution (100 €) pour prêt du matériel débutant (1ère année uniquement)

Contact :

escaseynes@gmail.com - www.escasynes.fr

06 72 80 87 48 envoyez un sms avec vos coordonnées, svp

ESCA'SEYNES ALES

FICHE D'INSCRIPTION MINEUR

Merci d'écrire en majuscule

Nom : _____

_____

Prénom : _____

_____

Date de naissance : ……/……./……..

Adresse : _____

_____

Code Postal : _____

Ville : _____

Tél : _____

Mail : : _____

_____@_____

ESCA'SEYNES ALES

Profession des parents :

Parent 1 ……

Parent 2 ……

TARIFS DES COTISATIONS

	8 - 18 ans ☐		- de 8 ans ☐	Falaise Uniquement ☐	Famille 3ème et + ☐
Cotisation Club Incluant : Licence FFME Assurance RC Comité Territorial Ligue Occitanie FFME	**240** 31,50 6 1,5 16		**210** 31,50 6 1,5 16	**188** 44 ou 31,5 6 1,5 16	**188** 15,50 ou 7,75 6 1,5 16
Augmentation des garanties d'assurances	☐ Base 8€	☐ Base + 11€	☐ Base ++ 18€		**En supplément de la cotisation Club**
Option au choix	☐ Ski de piste 5€	☐ VTT 30€	☐ Trail 10€	☐ Slackline / Highline 5€	

Montant total à régler : .....€

Autorisation :

Je soussigné(e), …….
responsable de l'enfant ……...
autorise le club :

- à prendre toute disposition utile en cas d'accident nécessaire à l'enfant,
- à prendre des images sur lesquelles l'enfant pourrais figurer, dans le cadre des activités organisées par le club et à les utiliser pour sa communication interne et externe auprès de ses partenaires et des médias.

Je certifie avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus.

À _____, le _ _ / _ _ / _ _ _ _ Signature :

Accueil des Mineurs

Les mineurs (- de 16 ans) non accompagnés d'un adulte responsable ne sont pas autorisés à utiliser seuls le mur d'escalade. Durant la séance, les mineurs sont sous la responsabilité du club dans l'enceinte du gymnase pendant les horaires des séances d'escalade. Le responsable de l'enfant doit s'assurer de la présence de l'encadrant et de la prise en charge de son enfant par celui-ci. Le jeune ne doit en aucun cas sortir du gymnase avant l'heure. Attention, en cas d'absence du responsable de séance les parents devront attendre avec leurs enfants l'arrivée de l'encadrant ou repartir avec les enfants mais en aucun cas les laisser seuls.

A la fin de la séance, ils sont naturellement remis sous la responsabilité de leur famille qui doit impérativement venir les chercher dans l'enceinte du gymnase aux heures indiquées. En cas d'annulation prévisible ou imprévisible d'une séance, la responsabilité du club ne pourra en aucun cas être engagée.

☐ J'ai pris connaissance du Règlement Intérieur et je m'engage à le respecter (Ce règlement intérieur vous sera forcément adressé par mail)

Fait à ..... le ……/……../……..

Signature :